

Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de l'école obligatoire et du conseil

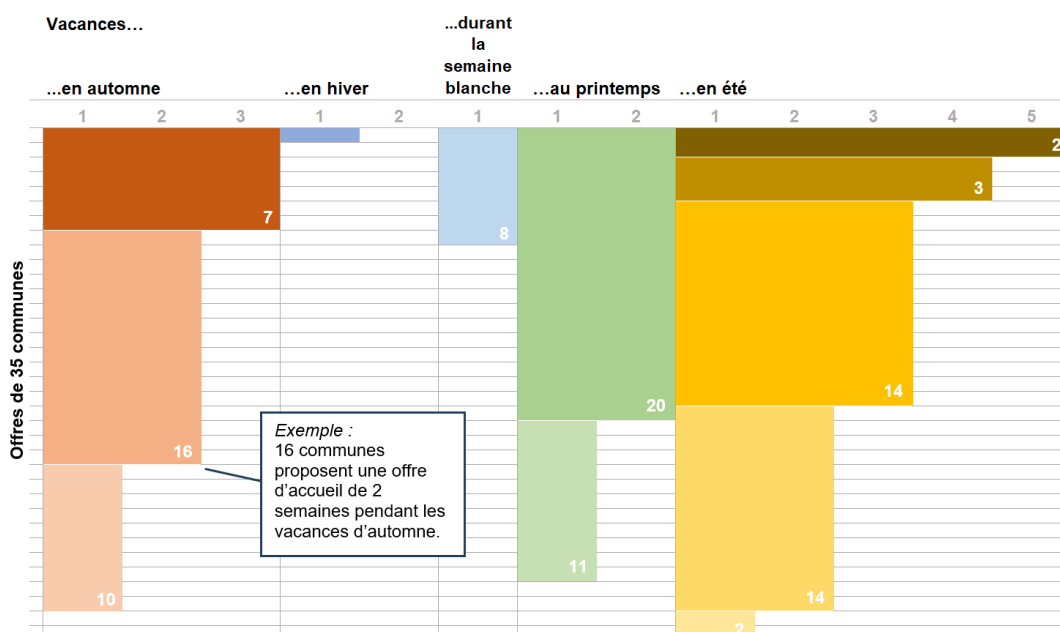
Structures d'accueil durant les vacances scolaires dans le canton de Berne : chiffres pour l'année scolaire 2022-2023¹

1. Vue d'ensemble

Nombre de communes proposant une structure d'accueil durant les vacances			35
Nombre de communes participant à ces structures			58
Nombre total d'enfants pris en charge			6794
Nombre de jours de prise en charge ²			42 041
Coût total de toutes les offres		CHF	5.2 mio.
...Total contribution cantonale	25 %	CHF	1.28 mio.
...Total participation des communes	52 %	CHF	2.72 mio.
...Total recettes des émoluments versés par les parents	23 %	CHF	1.20 mio.

Selon la commune, les recettes provenant des émoluments versés par les parents se montent à environ 18 à 77 francs par jour de prise en charge, soit à 48 francs en moyenne (médiane).

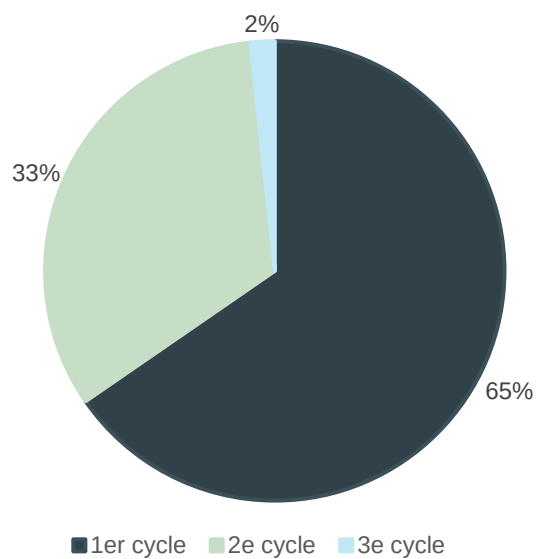
2. Nombre de semaines de vacances comprenant des offres d'accueil durant les vacances



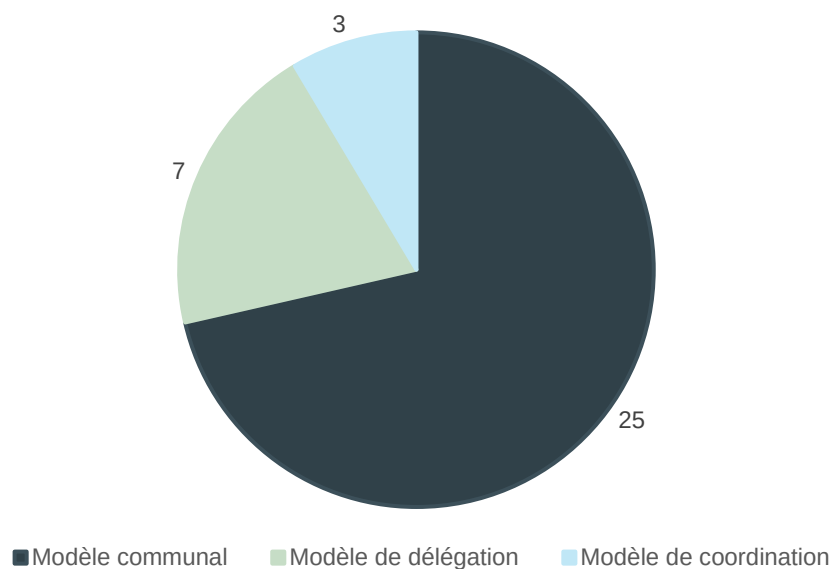
¹ Structures d'accueil durant les vacances proposées par des communes recevant des contributions cantonales (art. 20a à 20e de l'ordonnance sur l'école obligatoire).

² 1 jour de prise en charge = 1 enfant fréquente une offre pendant une journée entière.

3. Répartition des enfants au sein des structures d'accueil durant les vacances³



4. Modèles de structures d'accueil durant les vacances⁴



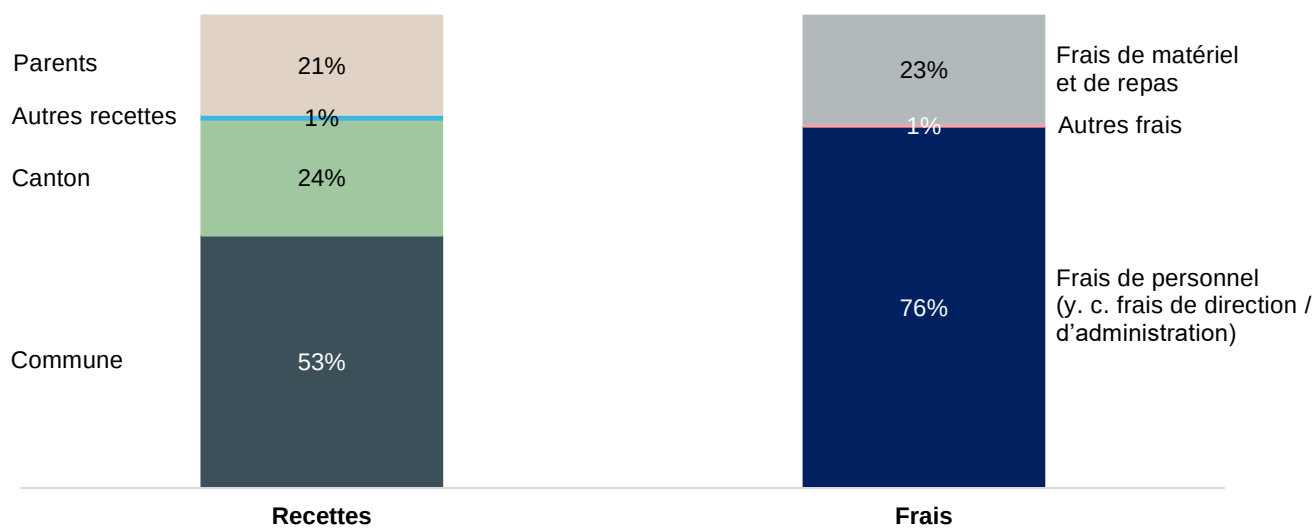
³ 1^{er} cycle (école enfantine à 4H) ; 2^e cycle (5H à 8H) ; 3^e cycle (9H à 11H)

⁴ Modèle communal : l'offre est proposée par la commune.

Modèle de délégation : l'offre est proposée par une institution externe mandatée par la commune.

Modèle de coopération : l'offre d'accueil durant les vacances proposée par la commune comprend des offres d'autres associations et institutions (privées).

5. Structure des coûts des communes proposant les modèles communal et de coopération



6. Structure des coûts des communes proposant le modèle de délégation

